

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 10 avril 2018  
**CO 030 DE**

Page 1/2

Étaient présents : Michel FRANCONY (Président) Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Yves DÉCOTÉ et Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT (départ 22h50), Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Guy AUBERT, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Raphaël GAGNEUR Bernard DODANE, Josiane SCARABOTTO, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND, Adrien LAVIER, Christian PROST, Odile SIMON, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Gilles BEDER à Michel FRANCONY, Guy DAVID à Jacques FAIVRE, Cyril ACCARD GUILLOIS à Bernard BRUNEL, Eric TOURNEUR à Colette GIRARD, Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Pascal DROGREY à Roger GROS, Dominique PELLIN à René GUINERET, Sébastien JACQUES à Véronique LAMBERT, Claudine ROUEFF à Patrice VILLALONGA, soit 10 pouvoirs détenus par des Conseillers.

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 94

Présents : 66

Votants : 76

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, Florent GAILLARD à Guy AUBERT, Marie-Ange CAPRON à Josiane SCARABOTTO, soit 3 voix délibératives à des Suppléants.

Assistait à titre consultatif : Antoine MARCELIN, Pascal BONVALOT, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Étaient Excusés : Philippe BRUNIAUX, Colette BEAUD, Denis BRENIAUX, Frédéric LAMBERT, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Étaient absents : André VIONNET, Rémy VIENNET, André PROST, Gérard BOUDIER, Jean-Baptiste MERILLOT, Nelly BUYS, Philippe RIOU, Hubert MOTTET, Jean-Jacques DE VETTOR, André JOURD'HUI, Bernard LAUBIER, Gérard MATHIEU.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Louis DUFOUR.

Convocation faite le : 29 mars 2018

**Objet : Validation du Plan Pluriannuel d'Investissement.**

La proposition de PPI pour la période 2018/2021 se construit autour de 7 axes et 13 orientations. Le PPI se veut prudentiel dans sa programmation. Il est construit à législation constante et à périmètre de compétence communautaire identique. Il s'agit d'un travail effectué en large concertation avec les services, lesquels ont balayés l'ensemble des projets et actions à envisager dans les 4 années futures.

Il est entendu qu'il s'agit ici d'une projection, d'une feuille de route annualisant les projets structurants dont la construction d'un ALSH Perchées, du pôle culturel musique et livre sur Poligny, de la rénovation du Moulin de Brainans / SMAC. Le déploiement fibre optique fait l'objet d'une programmation triennale. Les projets devront faire l'objet de délibération individualisée approuvant les actions et leurs plans de financement avant d'envisager le lancement.

Le plan de financement du PPI est en cours d'ajustement selon le scénario et les politiques publiques. Une attention particulière doit être accordée au portage de la compétence GEMAPI ainsi qu'à son financement. Le PPI est envisagé avec une pression fiscale constante.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 2/2

Séance du 10 avril 2018

**CO 030 DE (SUITE)**

**Objet : Validation du Plan Pluriannuel d'Investissement.**

A noter que l'enveloppe annuelle oscille entre 2.6 M€ et 3.9 M€. Il a déjà sollicité certains fonds afin d'avoir un maximum d'aides et de subventions pour cette opération dont le fonds de soutien à l'investissement public local, la DETR, le conseil régional BFC, les fonds européens.

Pour rappel, ce document est un outil prospectif de programmation financière et de projets. Les montants indiqués au PPI sont uniquement une indication sur les montants susceptibles d'être inscrits au BP. Il sera à mettre en perspective avec les aides et subventions qui pourraient être sollicitées et avec la capacité de financement de la Communauté de Communes.

Les actions inscrites au PPI feront l'objet de décisions individualisées et ajustées en fonction des plans de financement et des capacités budgétaires de la CCAPSCJ.

Le PPI se conforme au Débat d'Orientation Budgétaire présenté le 6 février 2018 et au Rapport d'Orientation Budgétaire.

Le PPI s'établit comme suit :

Axes	2018	2019	2020	Total TTC
Actions transversales	294 420	255 820	255 820	806 060
Vie locale	625 800	2 065 500	1 146 000	3 837 000
Economie	536 000	175 000	175 000	886 000
Tourisme	243 500	152 500	62 500	458 500
Environnement	760 122	281 200	77 000	1 118 322
Urbanisme	229 200	340 000	251 000	820 200
Haut Débit	500 000	650 000	650 000	1 800 000
<b>Total</b>	<b>3 189 042</b>	<b>3 920 020</b>	<b>2 617 320</b>	<b>9 726 382</b>

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

APPROUVE le Plan Prévisionnel d'Investissement 2018 - 2021.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Michel FRANCONY

